

Rapport d'activités – Coordination des commissions 2022-2023

Le PS genevois compte actuellement 11 commissions thématiques qui couvrent un vaste ensemble de sujets importants de notre positionnement politique, à savoir :

Affaires transfrontalières	Culture
Éducation et formation	Environnement
Finances, économie et emploi	Judiciaire
Logement, aménagement et territoire	Migration et Genève internationale
Mobilité	Santé-sociale
Sport	

En premier lieu et dans le cadre de la préparation des élections cantonales du printemps 2023, les commissions ont été associées à l'élaboration du nouveau programme du PSG 2023 – 2028. Elles ont ainsi pu apporter des propositions dans leurs domaines de compétences respectifs et participer à définir la ligne politique du parti pour la législature à venir. Je saisis cette occasion pour remercier une fois encore les présidentes et présidents ainsi que les membres des commissions qui ont pris le temps de réaliser ce travail important pour notre parti dans son ensemble.

Dans la continuité de l'élaboration du programme, les commissions ont également organisé des formations pour les candidates et candidats aux élections cantonales afin de leur faire connaître ces positions et de répondre à leurs questions. Elles ont ainsi pu être des sources d'information pour les personnes amenées à porter nos valeurs et nos propositions auprès de la population.

Par ailleurs, les commissions ont maintenu leurs activités habituelles. Elles ont organisé des séances, en présentiel ou en visioconférence, pour leurs membres mais également des moments d'échanges plus larges avec les autres membres du parti, ainsi que – plus récemment – en y invitant spécifiquement les candidates et candidats aux élections fédérales. Elles ont aussi élargi les débats en invitant parfois des intervenantes ou intervenants externes au parti pour traiter de points particuliers.

Certaines commissions éprouvent des difficultés à recruter et à mobiliser des membres pour leurs séances. On peut relever qu'une situation similaire se retrouve également à l'échelon du PS Suisse, qui peine parfois également à maintenir le nombre de membres dans les commissions internes nationales. On peut imaginer que la préparation du programme puis l'enchaînement des multiples campagnes cantonale, fédérale et de récoltes de signatures conduites ces derniers temps ont eu un effet sur la capacité des militantes et des militants à s'engager dans les commissions.

En parallèle de ces activités habituelles, certaines commissions ont aussi établi des documents de travail à l'intention du parti. Ce fut notamment le cas avec un document sur la circulation dans les quartiers présenté au Comité directeur par la commission mobilité. Cette dernière a aussi

maintenu des liens avec la députation au Grand Conseil et aux Chambres fédérales concernant les grands projets en cours à Genève. La commission judiciaire a également continué à remplir un rôle spécifique qui consiste à désigner et à présenter des candidates et des candidats pour les postes du Pouvoir judiciaire. Enfin, diverses commissions ont également rédigé des réponses à des procédures de consultation sur des projets de lois cantonales. Cela a notamment été le cas de la consultation sur la *politique culturelle cantonale* ou sur la *loi sur la privation de liberté et les mesures d'encadrement*. Concernant la consultation sur la révision de la *loi cantonale sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles*, un groupe de travail ad hoc a été constitué.

Ces quelques exemples montrent la diversité des activités déployées au sein des commissions. Ces dernières sont ouvertes à toutes et à tous les membres du parti. Elles permettent de travailler sur des sujets politiques de fond en dehors des urgences liées à l'actualité politique immédiate. J'encourage bien évidemment les membres qui le souhaitent à s'y engager pour participer au débat interne et à façonner les positions politiques de notre parti.

Florian Schweri